

RÉSOLUTION CONFIDENTIELLE

HUIS CLOS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6803

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6804

concernant la désignation d'une observatrice régulière au conseil d'administration

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU que la composition du conseil d'administration de l'Université est régie par la *Loi sur l'Université du Québec* ainsi que par le *Règlement général* de l'Université;

ATTENDU l'article 50 dudit règlement qui permet au conseil d'administration de l'Université d'autoriser la présence de personne observatrice régulière;

ATTENDU le courriel du Syndicat du groupe professionnel de l'UQO, acheminé au Secrétariat général le 14 octobre 2021, confirmant la recommandation de nomination d'une nouvelle personne appelée à siéger en tant qu'observatrice régulière au conseil d'administration en remplacement de madame Myriam Nadeau;

ATTENDU la recommandation de la rectrice et du président;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la présence aux séances du conseil d'administration, à titre d'observatrice régulière avec droit de parole, mais sans droit de vote, de la personne recommandée par le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO, soit madame Martine Nadon, attachée d'administration au Décanat des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6805

concernant la nomination de membres à la commission des études

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche;

ATTENDU l'article 103 du *Règlement général* et l'article 4.2 du *Règlement des procédures de désignation ou de nomination* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la convocation conjointe de la secrétaire générale et du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (annexe 1);

ATTENDU la tenue de l'assemblée générale dudit syndicat, le 1^{er} octobre 2021, et la désignation de professeures (annexe 2);

ATTENDU la convocation conjointe de la secrétaire générale et du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (annexe 3);

ATTENDU la tenue de l'assemblée générale dudit syndicat, le 18 octobre 2021, et la désignation d'une personne chargée de cours (annexe 4);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER

- Véronique Le Gall, membre de la commission des études à titre de professeure occupant un poste de direction de département, de module ou de responsabilités de programmes de cycles supérieurs pour un mandat de deux (2) ans débutant le 26 octobre 2021;
- Stéphanie Turgeon, membre de la commission des études à titre de professeure n'occupant pas un poste de direction de département, de module ou de responsabilité de programmes de cycles supérieurs pour un mandat de deux (2) ans débutant le 26 octobre 2021;
- Nicolas Harvey, membre de la commission des études à titre de personne chargée de cours pour un mandat de deux (2) ans débutant le 26 octobre 2021,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6806

concernant la nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quarante et unième réunion, tenue le 25 octobre 2021, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau.

ATTENDU que l'article 6 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* prévoit que les membres du CER sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans renouvelables, sauf l'étudiant qui est nommé pour un (1) an;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétariat général auprès des professeurs le 15 septembre 2021 ainsi qu'un rappel au même effet le 23 septembre 2021, pour la nomination de cinq (5) personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité; (annexes 1 et 2);

ATTENDU les formulaires de mise en candidature reçus au secrétariat général (annexe 3);

ATTENDU la résolution du comité d'éthique et de la recherche (annexe 4);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les deux (2) personnes suivantes au comité d'éthique de la recherche, à titre de membre connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche pour des mandats de trois (3) ans, soit du 1^{er} novembre 2021 au 30 octobre 2024 :

- Geneviève Parent, professeure
- Valérie Lebel, professeure

DE NOMMER les trois (3) personnes suivantes au comité d'éthique de la recherche, à titre de membre connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche pour des mandats de trois (3) ans, soit du 26 octobre 2021 au 25 octobre 2024 :

- Sandrine Turcotte
- Marcela Ferrada-Videla
- Isabelle Green Demers

DE NOMMER la personne suivante au comité d'éthique de la recherche, à titre de membre possédant une expertise juridique pour un mandat de trois (3) ans, soit du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024 :

- Me Julie Morrissette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6807

concernant la nomination de membres au comité d'examen

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU l'adoption, le 3 décembre 2018, de la *Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel*;

ATTENDU l'appel de candidatures du 15 septembre 2021 et d'un rappel le 27 septembre 2021 par le Secrétariat général;

ATTENDU les candidatures reçues au Secrétariat général;

ATTENDU les recommandations de la secrétaire générale;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les personnes suivantes pour un mandat débutant le 26 octobre 2021 et se terminant au plus tard le 24 octobre 2023:

- Paul Greenman;
- Jérôme Alessi;
- Charmain Lévy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6808

concernant la nomination de membres au comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (CPPVACS)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 14 juin 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU la *Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel*;

ATTENDU l'appel de candidature effectué par le Secrétariat général auprès de la communauté universitaire le 15 septembre 2021 et le rappel du 23 septembre 2021;

ATTENDU la candidature reçue au Secrétariat général et présentées en séance (annexe 1);

ATTENDU les recommandations de la secrétaire générale;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la personne cadre Stéphanie Demers pour un mandat débutant le 26 octobre 2021 et se terminant le 25 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6809

concernant la nomination de membres au comité sur la santé et la sécurité dans les laboratoires

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU l'adoption, le 23 avril 2018, de la *Politique sur la santé et la sécurité dans les laboratoires*;

ATTENDU l'appel de candidatures du 15 septembre et lors du rappel le 23 septembre 2021 par le Secrétariat général auprès de la communauté universitaire;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la personne suivante pour un mandat débutant le 26 octobre 2021 et se terminant le 30 avril 2023:

- Mahmoud Nadar à titre de professeur responsable d'activité dans un laboratoire
- Martine Rancourt à titre de représentant du groupe professionnel, impliqué dans des activités qui se déroulent dans des laboratoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6810

concernant l'émission des attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU la Politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU la liste comportant le nom des personnes ayant complété les exigences des programmes courts et l'attestation du registraire à cet effet (Annexe 1);

ATTENDU la recommandation favorable à l'émission d'attestations d'études formulée par la résolution 385-CE-2436 de la commission des études du 7 octobre 2021 (Annexe 2);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'ÉMETTRE les attestations d'études aux personnes qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6811

concernant un témoignage de remerciements à l'endroit de madame Sylvie B. de Grosbois

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU que madame Sylvie B. de Grosbois a occupé, tour à tour, les fonctions de vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche dans les Laurentides, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche ainsi que vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme et ce, du 23 février 2015 au 31 août 2021;

ATTENDU le départ la retraite de madame de Grosbois, le 1^{er} septembre 2021;

ATTENDU le travail remarquable accompli par madame de Grosbois au sein de ces fonctions névralgiques pour le développement de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le souci constant qu'elle a démontré à assurer le plus haut degré d'excellence et de probité de chacun des dossiers sous sa responsabilité;

ATTENDU le dévouement et le grand professionnalisme de madame de Grosbois qui a su palier à des absences en assumant divers intérimis dont la direction du décanat de la recherche et de la création, du décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation ainsi que de la direction des services aux étudiants et ce, tout en assumant avec brio ses propres responsabilités de vice-rectrice;

ATTENDU l'apport déterminant de madame de Grosbois dans la réalisation de nombreux projets d'importance dont le dossier des violences à caractère sexuel et le développement du campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU la recommandation de la rectrice et du président;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadine Le Gal, appuyée par madame Murielle Laberge,

IL EST RÉSOLU :

D'ADRESSER un témoignage de gratitude et de remerciements envers madame Sylvie B. de Grosbois pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement et au développement de l'Université du Québec en Outaouais, durant ses mandats de vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche dans les Laurentides, de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche ainsi que de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6812

concernant la modification au plan des effectifs pour l'année 2021-2022.

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU le plan des effectifs au 26 octobre 2021 (annexe 1);

ATTENDU la « situation budgétaire 2021-2022 et les orientations budgétaires 2021-2022 de l'Université du Québec en Outaouais » présentées au Conseil d'administration du 14 juin 2021 ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Nadine Le Gal,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la modification au plan des effectifs pour l'année 2021-2022, tel que déposé à l'annexe 1, comprenant la modification suivante :

Au 26 octobre 2021 :

1. **Modification** du lieu de travail d'un (1) poste technique du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en technologies de l'information (T0022) au Service des technologies de l'information au site de travail de Gatineau pour le site de travail de Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6813

concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;

ATTENDU les états financiers 2020-2021;

ATTENDU l'état du traitement des membres du personnel de direction;

ATTENDU le rapport sur la performance;

ATTENDU le rapport sur les perspectives;

ATTENDU les redditions de comptes relatives aux règles budgétaires 2020-2021;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Nadine Le Gal,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le rapport 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6814

concernant l'approbation des rapports annuels des Pôles en enseignement supérieur (Outaouais et Laurentides)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* et la règle budgétaire 2.1.14;

ATTENDU les nouvelles directives du ministère de l'Enseignement supérieur pour la reddition de comptes des Pôles régionaux;

ATTENDU que l'UQO est un établissement partenaire de deux pôles régionaux, soit le Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais (PESO) et le Pôle en enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);

ATTENDU le rapport annuel du Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais (PESO);

ATTENDU le rapport annuel du Pôle en enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le rapport annuel du Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais (PESO) et le rapport annuel du Pôle en enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 441-CA-6815

concernant l'Entente spécifique régissant l'Unité mixte de recherche en cybersécurité

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 441^e réunion tenue le lundi 25 octobre 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU QUE l'INRS et l'UQO sont des établissements d'enseignement universitaires membres du Réseau de l'Université du Québec (UQ) dont la mission vise, entre autres, le développement de l'ensemble des régions du Québec;

ATTENDU QUE ces établissements ont chacun pour mission, notamment, la recherche et la formation d'étudiantes et étudiants;

ATTENDU QUE la mission de chacun des établissements vise le développement des connaissances et leurs applications;

ATTENDU QUE l'INRS et l'UQO ont signé, le 19 mars 2021, le Protocole d'entente régissant les Unités mixtes de recherche (UMR) avec les autres partenaires pour lesquelles l'INRS a obtenu l'engagement gouvernemental de financement pour une durée initiale de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE le Protocole d'entente prévoit que les parties conviendront des détails de leur collaboration dans le cadre de l'UMR par le biais d'une entente spécifique;

ATTENDU QUE la Commission des études de l'UQO recommande la signature de cette entente spécifique.

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par madame Mélanie Gosselin,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la signature de l'Entente spécifique régissant l'Unité mixte de recherche en cybersécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale